

Lac de Saint-Pardoux : visite de chantier des aménagements de la station de Fréaudour

Vendredi 29 mars 2019



L'installation du Lake wakepark – télési nautique du lac de Saint-Pardoux – avance et son ouverture est prévue pour le 15 juin prochain. La création de cette nouvelle offre de loisirs a conduit le Département à repenser l'aménagement du site de Fréaudour : extension des parkings, redéfinition des circulations piétonnes, travaux sur le bâtiment d'accueil, création de zones de pique-nique, etc.

Contacts presse : Anne-Catherine Farges, 05 44 00 12 42

Ce dossier de presse est consultable et téléchargeable sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Vienne, www.haute-vienne.fr

Installation du Lake wakepark à Fréaudour

Une nouvelle offre de loisirs pour une clientèle familiale accessible dès la mi-juin.

Les travaux d'installation du téléski nautique sur le site de Fréaudour ont débuté mi-février. Actuellement, on procède à l'installation des pylônes qui soutiendront les câbles, ainsi que des pontons de départ et des postes de pilotage des téléskis.

A terme, le Lake wakepark proposera deux parcours : un "2.0" ou "bi-poulie" et un "full size" avec 5 modules de saut, dans un premier temps.



En savoir plus

Le 2.0 ou bi-poulie

Il s'agit d'un équipement à deux pylônes fonctionnant en aller-retour monoskieur, limité à l'apprentissage du ski et au loisir. C'est également un complément au full size comme équipement d'échauffement lors du déroulement de compétitions.

Le full size

Ce grand téléski propose une boucle de longueur variable. Il offre la possibilité de tracter simultanément jusqu'à 9 skieurs et favorise l'accueil des groupes (scolaires, associations...).

A noter que **ce dispositif innovant fonctionne à l'énergie électrique**, ce qui limite les nuisances sonore et son impact sur l'environnement.

Le Lake wakepark a pour vocation d'accueillir à terme des stages d'apprentissage et de perfectionnement, des entraînements de clubs, des compétitions... En dehors de ces activités sportives, il sera également ouvert aux scolaires et au grand public en saison estivale, complétant ainsi les offres de loisirs présentes sur le lac.

Des aménagements en cours sur le site de Fréaudour

L'implantation du Lake wakepark va générer une hausse de fréquentation du site de Fréaudour. C'est pourquoi le Département a décidé de réaménager et de requalifier les espaces publics : accueil, cheminements, accessibilité PMR des espaces extérieurs, parkings complémentaires, aires de pique-nique et promenade...

Les premiers aménagements ont déjà débuté et seront achevés **pour la saison estivale**. C'est le cas des travaux de remise en état du parking existant, d'augmentation des capacités de stationnement du site et de création d'une liaison piétonne depuis ces stationnements jusqu'au cheminement existant sur berge menant à la base de ski nautique.

Par ailleurs, le bâtiment de la base de ski nautique bénéficie actuellement d'un lifting complet :

- rénovation des façades par la pose de bardage bois et peinture des enduits existants ;
- création d'un local de stockage et de séchage des équipements sous l'auvent du bâtiment ;
- réhabilitation du réseau d'assainissement et reprise du réseau électrique. En effet le téléski nautique nécessite une augmentation de la puissance électrique ainsi que la reprise de l'ensemble du réseau enterré. De plus, un local technique électrique sera créé dans les espaces existants.
- à l'intérieur du bâtiment, rénovation des sanitaires, vestiaires ainsi que réaménagement de l'espace d'accueil du public.

L'ensemble des locaux sera rendu accessibles aux personnes à mobilité réduite.



L'ensemble de ces travaux, installation du téléski nautique compris, représente un investissement de 1 M€.

Des aménagements envisagés sur les prochaines années

Suite à l'étude pour l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement du site de Fréaudour, divers aménagements sont envisagés.

A moyen terme, la pointe de la "presqu'île" pourrait être aménagée en espace de détente : une zone de pique-nique et barbecue serait ainsi créée. Il est également prévu d'aménager une zone stabilisée pouvant accueillir des gradins amovibles lors de compétitions de téléski nautique. La **plage de sable serait quant à elle étendue**. Le cheminement piéton depuis les parkings pourrait être prolongé par un quai promenade le long de la berge menant à la base de ski nautique et deviendrait ainsi accessible aux PMR. Enfin, **la base de ski nautique pourrait être agrandie et ses abords réaménagés**.

A plus long terme, la création d'une nouvelle aire de stationnement saisonnier est envisagée à l'entrée du site de Fréaudour avec, à proximité, un espace de détente, pique-nique et barbecue.